

Bruxelles, le 13 février 2008

Résolution des producteurs de lait européens

REGULATION ACTIVE DU MARCHÉ : DES MARCHES EQUILIBRES – DES PRIX EQUITABLES

Depuis 2007, les marchés européens et internationaux du lait connaissent la première fois depuis longtemps une évolution positive. Dans les années précédentes, les prix extrêmement bas versés aux producteurs de lait provoquèrent un net recul de la production laitière dans certaines régions ainsi qu'un tarissement des excédents et des réserves en UE. Les exportations de produits laitiers européens n'échappèrent pas à ce déclin qui attisa une hausse tout aussi sensible du prix de ces mêmes produits sur le marché mondial.

A la lumière des changements observés sur le marché, des efforts sont déployés en UE afin de restaurer la situation d'excédent et ainsi de rétablir les pressions exercées sur les prix à la production laitière. Les suggestions actuelles concourent toutes à cet objectif.

Plus de 4 500 producteurs de lait se sont rendus le 13 février à Bruxelles pour opposer leur refus catégorique à cette exigence posée par les politiques et les fonctionnaires. Les producteurs de lait européens affirment clairement qu'à long terme, ils ne sont pas en mesure d'assurer la production laitière à un prix inférieur aux coûts de production. En l'absence de prix à la production couvrant les coûts de production, l'approvisionnement des citoyens européens en produits laitiers sains issus d'une filière européenne de qualité ne peut être garanti. Des régions entières pourraient abandonner la production laitière, entraînant des conséquences dramatiques pour le tissu socio-économique local et le paysage transformé par l'homme.

Les revendications précises des producteurs de lait en Europe se déclinent comme suit :

- 1er Une production laitière doit être préservée sur la totalité du territoire européen
- 2e Le prix du lait en Europe doit couvrir les coûts de production, incluant une rémunération juste et comparable du travail
- 3e Une régulation souple des volumes qui adapte l'offre à la demande et se trouve dans les mains des producteurs.
- 4e Une protection externe efficace contre le dumping.

Seuls ces impératifs permettront d'approvisionner en toute sécurité et de façon durable les citoyens européens en produits laitiers non seulement de haute qualité mais dont la production répondra aux mêmes critères de pérennité, de respect de l'environnement et de préservation d'un paysage cultivé européen unique en son genre.

Nous, producteurs et productrices de lait regroupés au sein du European Milk Board (EMB), sommes déterminés à lutter pour notre avenir et à ne pas nous laisser sacrifier sur l'autel du libre échange ! Nous engageons dans notre lutte l'industrie laitière européenne. La filière laitière n'a de l'avenir que si les coûts de production peuvent être couverts. Si les laiteries refusent de coopérer avec nous pour établir des conditions de cadre adéquates et de payer un prix à la production de lait couvrant pleinement les coûts de production, elles s'exposent au risque d'arrêt de la livraison de lait.